

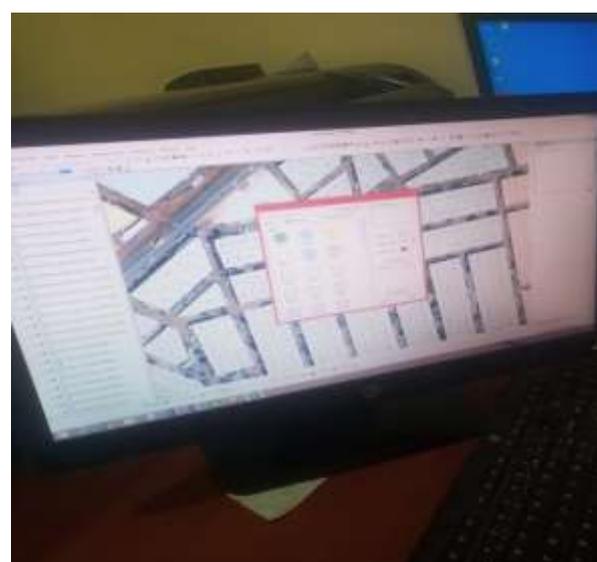
**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES
PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LA REGION
DE KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO**

(DU 10 AU 19 JANVIER 2020)



JANVIER 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. AMENAGEMENT KOULOUBLENI/COMMUNE RURALE KALABAN CORO....	5
2. PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION FONCIER... 	8
3. CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT FAC PHARMACIE	11
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	14
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	15
IV. RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION.....	17

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **00015/MEF-SG du 06 janvier 2020**, sur financement du PREM budget 2019, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) s'est déroulée du 10 au 19 janvier 2020, dans la région de Koulikoro et le district de Bamako.

L'équipe de la mission était composée de :

- Amadou A. HAIDARA, DNPDP, Chef de la mission ;
- Baba SANOGO, DNPDP ;
- Mme MAIGA Massitan TRAORE, DNPDP ;
- Mme TANGARA Djénéba DEMBELE dite Elisa, DRPSIAP Bamako ;
- Amadou DIAWARA, DRPSIAP Koulikoro ;
- Hamidou MAIGA, Chauffeur.

La mission a été appuyée par les représentants des Directions régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPDP au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021, dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM). La mission contribue à l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

Au cours de cette mission, les projets suivants ont été suivis :

Région de Koulikoro

- **3015 : AMENAGEMENT KOULOUBLENI (COMMUNE RURALE KALABAN CORO) /PREM**

District de Bamako

- **2907 : MISE EN PLACE REFORME FONCIERE SECURISEE**
- **2859 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT FAC PHARMACIE**

L'objectif visé par la DNPD, à l'issue de cet exercice, est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de projets et programmes d'investissements publics inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées en annexe

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Recommandations

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain qui a permis de constater l'effectivité des réalisations, les difficultés rencontrées, apprécier leur niveau d'exécution et échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

1. AMENAGEMENT KOULOUBLENI/COMMUNE RURALE KALABAN CORO

L'équipe de la mission a effectué une séance de travail avec le Chef de projet, M. Abdourhamane MOHAMED ASSALIHA, Coordinateur de l'Unité de Coordination des projets prioritaires à la Direction Nationale des Routes (DNR) ainsi qu'avec M. Almahady MAIGA, Chef du projet à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt pour l'Emploi (AGETIPE). L'AGETIPE assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) du projet.

Le projet s'inscrit d'une part dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale des Transports et du Désenclavement (PNTID) et son plan d'actions 2015-2019 et d'autre part fait partie intégrante du Programme des Projets Prioritaires 2016-2018 à réaliser sur financement du budget national.

L'objectif général du projet est d'atténuer les difficultés de circulation sur la voie et de contribuer, grâce à la facilité de mobilité des agents économiques, au développement économique et social du pays.

Les objectifs spécifiques visés se présentent comme suit :

- (i) Réaliser la voirie : routes, infrastructures et réseaux divers de la voie principale sur 4,42 km, la bretelle d'accès à la voie de Kabala sur 0,33 km, les prolongements des rues n°734 et n°704 sur 0,54 km et les amorces sur 1,40 km ;
- (ii) Aménager la gare routière : (1) voirie, routes, infrastructures et réseaux des voies internes et externes sur 0,61 km, (2) cour, (3) construction de bâtiments ;
- (iii) Procéder à l'éclairage public ;
- (iv) Créer une ceinture verte autour de la gare routière et plantation d'alignement le long des voies ainsi que les travaux d'environnement du projet.

Le projet concerne la commune de Kalaban-coro dans le cercle de Kati, région de Koulikoro pour une durée de trois (3) ans, de 2017 à 2019.

Exclusivement financé sur le budget national, le coût du marché se chiffre à **7 679 496 314 F CFA** dont **7 084 573 963 F CFA** au titre des travaux, **299 557 108 F CFA** pour le Contrôle et suivi et **295 365 243 F CFA** en ce qui concerne la Maîtrise d'ouvrage délégué.

1. 1. Réalisations physiques

Du démarrage des travaux dont le marché a signé le 23 novembre 2017 et notifié le 1^{er} janvier 2018, les réalisations majeures ont porté sur les installations de chantiers, les travaux préparatoires de terrassement sur la voirie urbaine, la gare routière ainsi que l'éclairage public. Le taux d'avancement global se chiffre à 46% contre un délai consommé de 116% au passage de la mission.

Le projet connaît un retard dû à l'occupation des emprises par quelques habitations et les réseaux (EDM, SOMAGEP, ORANGE).

1.2. Réalisations financières

D'un coût de **8, 121 milliards F CFA** dont **7 679 496 314 F CFA** au titre des marchés, le projet a bénéficié d'un financement acquis au 31/12/2018 de **7, 5 milliards F CFA** sur lesquels **4,7 milliards F CFA** ont été décaissés , soit un taux de décaissement de 62,60%. La dotation de 2019 s'élève à **2,817 milliards F CFA**.

Il convient d'indiquer que sur le montant contractuel de **7 633 856 149 F CFA** relatif au projet, **2 776 000 000 F CFA** ont été payés aux contractants lors du passage de la mission, soit 36,36% . Le solde total à payer se chiffre à **4 860 912 209 F CFA**. Par ailleurs, les instances de payment s'élèvent à **894 994 168 F CFA TTC**.

A la date du 10 janvier 2020, le montant total des mandats émis au trésor se chiffre à **6 492 852 016 F CFA**. La situation se présente comme suit :

- 2017 : 1 500 000 000 F CFA ;
- 2018 : 1 221 320 000 F CFA et 1 992 680 000 F CFA ;
- 2019 : 1 778 852 016 F CFA.

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le suivi opérationnel est effectué de façon journalière par le Bureau de contrôle ainsi qu'à travers les réunions hebdomadaires de chantiers. A cet effet, les PV de réunions sont tenus pour servir à l'élaboration des rapports mensuels. Le maître d'ouvrage délégué opère un suivi mensuel qui permet de tenir des réunions mensuelles de suivi du projet. L'AGETIPE participe également aux réunions hebdomadaires de chantiers selon les besoins du moment.

Par ailleurs, des visites de terrain sont effectuées de façon ponctuelle par le maître d'ouvrage pour s'assurer de l'exécution des travaux et/ou s'imprégner des difficultés constatées sur le chantier.

1.4. Etat de passation des marchés

Les contrats passés ont porté sur :

- La Convention de Maîtrise de l'Ouvrage Déléguée N°008/2017/IP enregistré sous le N° 00523 DGMP/DSP 2017 portant sur Aménagement de la voie de Kouloubléni, longue de 4 km dans la commune rurale de Kalaban-Coro, cercle de Kati pour un montant de **6 492 852 016 F CFA** dont un montant délégué du projet de **6 243 126 938 F CFA** sur lesquels **5 945 835 179 F CFA** au titre des travaux, **297 291 759 F CFA** consacrés au Contrôle et Surveillance des travaux et **249 7255 078 F CFA** en qui concerne les

Honoraires du Maître d'ouvrage délégué. Le financement est prévu sur les exercices 2017, 2018 et 2019 du Budget national ;

- le Marché T1-IVOI-2209-01-01/2017 relatif aux Travaux d'aménagement de la voie de Kouloubléni, longue de 4 km dans la commune rurale de Kalaban-Coro, cercle de Kati pour un montant de **7 084 573 963 F CFA TTC** pour un délai de 12 mois ;
- le Contrat N°S1-IVOI-2209-0101/2017 portant sur le Service de consultant relatif à la mission de contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la voie de Kouloubléni, longue de 4 km dans la commune rurale de Kalaban-Coro, cercle de Kati pour un montant de **299 557 108 F CFA TTC** pour un délai de 14 mois.

L'écart entre les montants prévus dans la Convention de MOD et les contrats passés s'explique par le coût des travaux qui a augmenté après la signature de la convention.

1.5. Visite des réalisations physiques

La visite a porté sur les infrastructures suivantes :

- La Voie principale de 4 km ;
- Le petit collecteur de 150 mètres de longueur, d'une largeur de 10 mètres pour une hauteur de 1 à 1,5 mètre selon les endroits ;
- La gare routière ;
- Le site du bosquet de 1 hectare en termes de mesures de sauvegarde environnementale ;
- La voie reliant la route à celle de Garantibougou.



Crédits photos : vues du PK 0 avec les emprises des réseaux d'eau et des radiers du petit collecteur

1.6. Constats

A l'issue des échanges et visites, la mission a effectué les constats suivants :

- Nécessité de travaux complémentaires, notamment le déplacement de certains réseaux souterrains (réseaux SOMAGEP, fibre optique Orange, poteaux EDM) ;

- libération tardive des emprises due au retard dans la mise en place de la commission d'indemnisation ;
- Retard de la signature de l'avenant relatif au délai et aux travaux complémentaires non identifiés au cours des études.

2. PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION FONCIER

La mission a été reçue par Colonel Chieckné DIEFFAGA, Secrétaire permanent de la Réforme Domaniale et Foncière et son collaborateur M. Adama KEITA, Expert en Planification du développement et suivi financier. La séance de travail avec le Secrétariat permanent de la Réforme Domaniale et Foncière a permis de s'imprégner des activités réalisées par le projet et ensuite procéder à la visite des réalisations effectuées.

La réforme domaniale et foncière a été instituée par le Décret N° 2016-0177/PM-RM du 25 mars 2016, portant création du Cadre institutionnel de pilotage de la Réforme domaniale et foncière. Il est constitué de : (i) Comité d'orientation ; (ii) Comité technique de pilotage et (iii) Secrétariat permanent de la réforme domaniale et foncière.

L'objectif de la réforme domaniale et foncière est de renforcer les rapports sociaux, de mettre la terre au service du développement, d'appuyer la bonne gouvernance et de mobiliser les ressources financières pour les collectivités territoriales.

Il en découle des échanges que le coût initial de la Réforme se chiffre à **30 milliards F CFA**. Toutefois, le coût actuel du projet qui figure dans les documents de programmation, s'élève à **11,832 milliards F CFA**. Le projet est financé sur le budget national.

Cependant, le projet bénéficie d'appui ponctuel des partenaires techniques et financiers. Pour la mise en place du Guichet unique, le projet bénéficie d'un appui de **1,1 milliard F CFA** de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre de l'appui budgétaire. Par ailleurs, d'autres partenaires comme la Banque mondiale et l'Union Européenne sont disposées à accompagner le projet dans le cadre de l'appui budgétaire selon les déclencheurs convenus pour accélérer la Réforme. La durée prévisionnelle du projet est de 5 ans, sur la période 2016-2022.

Démarré en 2016, le but ultime du projet est la mise en place d'un cadastre foncier et fiscal pour le district de Bamako et environs. Il concerne 43 communes dont les 6 communes du district de Bamako et 37 communes limitrophes.

En effet, la mise en place d'un cadastre foncier et fiscal passe par la modernisation du système de gestion du foncier par l'institution d'un document foncier unique appelé NINICAD et la création d'un Guichet unique du foncier. Deux (2) activités phares sont menées dans ce sens, il s'agit des levés topographiques permettant d'identifier les parcelles géographiquement et les enquêtes foncières qui consistent à identifier les bénéficiaires des parcelles sur le terrain.

Au passage de la mission, environ 600 000 parcelles sont identifiées et insérées dans la base de données dont 216 000 au compte du district de Bamako. En outre, 400 000 parcelles sont en cours d'identification et d'insertion dans la base de données. Sur les 43 communes ciblées,

les 6 communes du district de Bamako et 8 communes limitrophes sont déjà couvertes, soit un taux de couverture de 32,56%.

2.1.Réalisations physiques

Il est ressorti des échanges qu'au passage de la mission, les réalisations majeures sont entre autres :

- L'élaboration et l'adoption du document de la Politique nationale domaniale et foncière par Décret n° 2018-0657 PRM du 08 août 2018 ;
- La relecture du Code domaniale et foncier en cours ;
- Le Numéro d'Identification National Unique Cadastral (NINACAD) adopté par le Décret n° 0112/P-RM du 22 février 2019 ;
- La Confection du Cadastre du district de Bamako et du cercle de Kati ;
- Les enquêtes foncières ;
- La mise en place en cours du système d'informations foncières/ Guichet Unique du Foncier.

Les activités en perspectives en 2020 sont, notamment :

- Le levé topographique des communes de Dialakoroba, Safo, Djalakorodji et la commune urbaine de Kati ;
- Les enquêtes foncières des zones urbaines et rurales des communes de Baguinéda, Mountougoula, Kalaban-coro, Mandé, Dogodouman, Ngabacoro Droit, Sangarébourgou ;
- La finalisation de la relecture du Code domaniale et foncier ;
- La mise en place de la plateforme de gestion du NINACAD et des documents fonciers sécurisés ;
- La mise en place du système d'informations foncières/ Guichet Unique du Foncier

2.2. Situation financière du projet

D'un coût initial de **30 milliards F CFA** selon le Secrétaire permanent, le coût actuel du projet s'élève à **11,832 milliards F CFA**. Le projet est financé sur le budget national mais bénéficie d'appui de 1,1 milliard F CFA de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la mise en place du Guichet unique dans le cadre de l'appui budgétaire.

Le projet a acquis un financement intérieur de 7,432 milliards F CFA au 31/12/2019. Au passage de la mission, 4,232 milliards F CFA ont été décaissés, soit un taux de décaissement de 50,79%.

Il convient de signaler que sur les 1,9 milliards F CFA de 2019, 1 milliard n'a pas pu être mobilisé en raison des procédures de passation des marchés d'environ 700 millions F CFA au titre des enquêtes foncières et 295 millions pour la construction du centre de données du Guichet unique, qui n'ont pas pu être bouclés.

2.3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le cadre institutionnel prévoit un Comité d'orientation, chargé notamment de donner les orientations, adopter la feuille de route, adopter les manuels. Il constitue l'instance suprême de suivi et de coordination du projet. Il est également prévu un comité technique de pilotage ayant pour rôle le suivi de l'exécution des résolutions et recommandations du Comité d'orientation. Le Secrétariat permanent de la réforme domaniale et foncière étant l'organe d'exécution de la réforme, dispose en sein d'un Expert en Planification du développement et suivi financier, mandaté pour le suivi permanent des activités.

Par ailleurs, la réforme domaniale et foncière fait partie des déclencheurs de la BAD dans le cadre de l'appui budgétaire général. Ceci dénote de l'intérêt que les autorités maliennes et les PTF accordent à cette Réforme qui fait l'objet d'échanges lors du dialogue politique entre le Mali et ses partenaires.

2.4. Etat de passation des marchés

Les contrats exécutés de 2016 à 2019 ont porté essentiellement sur les enquêtes foncières, les levés topographiques ainsi que les Contrats de consultation du document de la Politique nationale domaniale et foncière, le Numéro d'Identification National Unique Cadastral (NINACAD) et la Confection du Cadastre du district de Bamako et du cercle de Kati et le Code domaniale et foncier. L'équipe de la mission n'a pas pu disposer des copies des contrats.

2.5. Visite des réalisations physiques

2.5.1. Salle de saisie des fiches d'enquêtes

La salle est composée d'ordinateurs pour la saisie des fiches des enquêtes foncières. Les fiches ont été remplies par les enquêteurs après les levés topographiques. A partir, des informations, les bénéficiaires ainsi que les parcelles sont identifiés par section. A cet effet, un numéro NINACAD est attribué à chaque parcelle au cours de l'enquête. Les informations sont relatives aux coordonnées du bénéficiaire.

La collecte se fera désormais à partir des tablettes. Ceci permet de reporter la saisie sur le terrain et accélérer le traitement des données.

2.5.2. Salle d'archivage des fiches de collecte

Cette salle servait de stockage aux fiches de collecte remplies. Les fiches sont classées par section/commune suivant l'ordre chronologique de traitement.



Crédits photos : salle de traitement informatique des données des enquêtes foncières et la salle d'archivage des fiches

2.6. Constats

Au regard de la complexité du projet qui implique beaucoup d'acteurs et va entraîner un changement radical dans l'acquisition et la gestion du foncier, les résultats sont globalement satisfaisants. Toutefois, la mission a effectué les constats suivants :

- Insuffisance et retard dans la transmission des documents de travail à l'équipe de la mission par l'UGP ;
- Faible mobilisation de la dotation 2019 en raison de la lenteur dans le processus de passation des marchés relatifs aux enquêtes foncières et à la construction du centre de données du Guichet unique au niveau de la zone aéroportuaire ;
- Engagement des PTF à accompagner la réforme dans le cadre de l'appui budgétaire, notamment la BAD ;
- Le besoin d'informations et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés par le projet pour une meilleure adhésion ;
- Le coût élevé des enquêtes foncières et levés topographiques qui a pu être réduit à travers une économie d'échelle au regard du nombre important de parcelles à identifier et codifier.

3. CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT FAC PHARMACIE

Au niveau de l'Université des Sciences Techniques et des Technologies (USSTB), l'équipe de la mission a été reçue par M. Oumar TRAORE, Chef de Service du Patrimoine et M. Abdoulaye TRAORE, chef de division Infrastructures, chargé du suivi quotidien des travaux.

Par ailleurs, l'équipe de la mission a été reçue par le Recteur Pr. Ouaténi DIALLO pour une visite de courtoisie.

L'objectif visé par le projet est de construire des bâtiments de qualité, suffisants en capacité d'accueil, et adaptés aux besoins d'une bonne formation et d'une recherche performante.

Le projet a démarré en 2015 et s'étend sur la période 2015-2022 soit 7 ans. Il est exclusivement financé sur le budget national. Le projet est localisé sur le Campus universitaire du point-G, en commune III du District de Bamako.

3.1. Réalisations physiques

Au titre de la première phase, un bloc de 2 salles de classes, a été réalisé sur la période 2015-2016. Ce bloc construit sur le chantier des travaux en cours, est fermé à la demande de l'entreprise pour des raisons sécuritaires.

En ce qui concerne, la deuxième phase, elle porte sur les travaux de la Faculté de Pharmacie. L'ordre de service a été notifié le 27 octobre 2018. Le taux d'avancement général des travaux est de 7,5% pour un délai consommé de 65 jours sur les 22 mois de délai. Le marché porte sur 10 blocs pour un montant de 5 863 665 795 F CFA TTC.

3.2. Réalisations financières

D'un coût de 5, 825 milliards de FCFA, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 1,976 milliards F CFA à la date du 31 décembre 2018 sur lequel, il a été décaissé un montant de 551 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 27,88%.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que le projet a bénéficié d'une inscription de 1,425 milliard F CFA en 2019 et d'une dotation budgétaire de 1,3 milliard F CFA en 2020.

3.3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le suivi des chantiers est effectué par le bureau de contrôle et de surveillance commis à cet effet. Le suivi interne est effectué par l'USSTB, un ingénieur est affecté au projet pour le suivi bi-journalier. Le service Patrimoine participe aux réunions hebdomadaires de chantiers. Par ailleurs, la situation d'exécution est effectuée lors des réunions de direction au niveau du rectorat. Le suivi externe du projet est assuré par la CPS Education.

3.4. Etat de passation des marchés

Les contrats exécutés ont porté sur les travaux et les services de consultant pour le suivi/contrôle. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

- Marché n°00773 DGMP/DSP 2017 relatif aux Travaux de construction de la Faculté de Pharmacie au point G-phase II de l'USTTB pour un montant de 5 863 665 795 F CFA TTC pour un délai de 22 mois ;
- Marché n°3381 DGMP/DSP 2019 relatif au Contrôle et la surveillance des travaux de construction de la Faculté de Pharmacie au point G-phase II de l'USTTB pour un montant de 286 978 950 F CFA TTC pour un délai de 22 mois.

3.5. Visite des réalisations physiques

Le marché porte sur 10 blocs pour un montant de 5 863 665 795 F CFA TTC. Au passage de la mission, l'ensemble des blocs ont été implantés à l'exception de la bibliothèque. Les travaux sont effectués sur 1,8 hectare contre 3 hectares initialement prévues. La visite a concerné :

- Le bloc des Départements d'études et de recherches (DER) ;
- Le bloc Amphithéâtre de 200 places ;

- Le bloc Amphithéâtre de 250 places ;
- Le bloc Amphithéâtre de 500 places ;
- Le bloc de 4 salles de classes de 44 places ;
- Le bloc de 4 salles de classes de 70 places ;
- Le bloc de la bibliothèque ;
- Le bloc des toilettes ;
- Le centre multiservice composé de restaurant, espace de récréation ;
- Le mur de clôture.



Crédits photos : vues du chantier et du bloc déjà réalisé

Suite à un litige foncier sur le site ayant entraîné un arrêt des travaux, le projet a été recadré en ôtant la partie litigieuse qui couvre environ 1,2 hectare.

3.6. Constats

Malgré les difficultés liées au litige foncier et le retard dans l'approbation du contrat du bureau de contrôle, le démarrage du chantier est effectif au passage de la mission. Cependant, le niveau d'exécution des travaux n'est pas assez satisfaisant, vu le délai encouru (ordre de service émis le 27 octobre 2018) et le niveau d'inscription des ressources financières qui se chiffrent à 300 millions F CFA en 2018 et 1,425 milliard F CFA en 2019. Ainsi, la mission a effectué les constats suivants :

- Mobilisation du personnel sur le chantier ;
- Litige foncier sur une superficie de 1,2 hectare, la déclaration d'utilité publique a été prononcée. Le décret d'expropriation est dans le circuit d'approbation ;
- Non-respect des mesures de protection à faire observer par les ouvriers, notamment le port des gants et des chaussures adaptées.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la pertinence des projets et programmes visités au regard de leurs effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;
- la revue à l'augmentation du nombre de jours de mission ou la diminution du nombre de projets/programmes à suivre et à évaluer pendant les 10 jours ;
- Arrêt des travaux sur de nombreux sites visités ;
- Retard général constaté conformément aux délais ;
- Nécessité du maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement de projets et programmes.

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
AMENAGEMENT KOULOUBLENI/COMMUNRE RURALE KALABAN CORO					
1	Retard dans la mobilisation des ressources	Retard dans le paiement des décomptes	Mobiliser les ressources conformément à l'échéancier	MEF	Mars 2020
2	Occupation de l'emprise	Retard des travaux de la commission de recensement des biens occupant le site	Diligenter la libération du site	MDAF/DNC	Février 2020
3	Présence de réseaux de concessionnaires sur le site	Sous-estimation du déplacement de réseaux des concessionnaires	Diligenter la signature des avenants (Convention, contrats)	EDM SA, SOMAGEP, ORANGE, SOTELMA	Février 2020
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT FAC PHARMACIE					
1	Retard dans le démarrage des travaux	Retard de la signature du marché du contrôle et de la surveillance	Plus de diligence dans le processus de signature	USTTB	En cours
2	Arrêt momentané des travaux	Litige sur une partie du site de construction	Recadrage du projet sur les 1,8 ha sans litige	USTTB	Déjà effectué

IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue de la présente mission, les recommandations formulées sont les suivantes :

A l'Unité de Gestion du Projet Aménagement Kouloubléni / Commune Rurale Kalaban-Coro

- Faire le point de la situation d'exécution financière du projet et rendre compte au MEF.

A l'Université des Sciences, des Techniques et Technologies de Bamako (USTTB) /Construction et Equipement Fac Pharmacie

- diligenter la procédure d'expropriation de la partie litigieuse sur le site du projet ;
- veiller à l'accélération des travaux au regard des dotations financières allouées au projet.

Au Secrétaire permanent de la Réforme Domaniale et Foncière / Projet Mise en place d'un Système d'information Foncière

- renforcer la communication des acteurs clés au tour des activités du projet ;
- diligenter le processus de passation de marché du local du Guichet unique du foncier.

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances

- alléger les procédures d'indemnisation des personnes affectées dans le cadre des projets et programmes en vue d'une rapide libération des emprises ;
- veiller au respect de la durée d'exécution des projets/programmes et/ou revoir la méthodologie d'estimation des délais des marchés pour prémunir les éventuels avenants.

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM), notamment l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

La mission a été conduite à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali.

Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées et de formuler des recommandations.

ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURE	FONCTION	N° TELEPHONE	E-MAIL
REGION DE KOULIKORO					
1	Abdourhamane Mohamed ASSALIHA	DNR	Coordinateur des projets prioritaires/DNR	89 36 23 35/66 89 53 23	doumatour@yahoo.fr
2	Almahady MAIGA	AGETIPE	Chef de projet	66 71 76 98	Almady12@gmail.com
3	Dr. Etienne COULIBALY	CSREF Kolokani	Médecin chef	74 52 70 57	Etiennecoulibaly48@yahoo.fr
4	Komiba BALLO	PSI	Animateur	73 42 86 19	ballokonimba@gmail.com
5	Cheick A.K. COULIBALY	DNR	Chef de Projet	69 00 00 91	cheickabouba@gmail.com
6	Mamet KOUMA	SOCETEC/AGECET	Chef de mission	76 10 05 52	Mamet.kouma@socetec.com
7	Massa DIOURTE	SOCETEC/AGECET	Ing. Géotechnicien	76 10 43 10	dmassbko@yahoo.fr
8	Moussa SACKO	SOCETEC/AGECET	Technicien Topo	75 40 23 04	sackoballo@gamil.com
9	Souleymane CAMARA	SFTP	RH	66 75 48 05	Solomanecamara72@yahoo.fr
10	N'Guessa WILFRIED	SFTP	Technicien	83 05 32 42	nguessansftpmining@gmail.com
DISTRICT DE BAMAKO					
1	Cheickné DIEFFAGA	SP-RDF	Secrétaire Permanent	79 18 10 18	dieffaga@yahoo.fr
2	Adama KEITA	SP-RDF	Expert en Planification	65 07 01 08	damakeita@gmail.com
3	Ouaténi DIALLO	USTTB	Recteur	66 78 29 41	outeni@yahoo.fr
4	Oumar TRAORE	USTTB	Chef Service Patrimoine	74 07 81 02	traoumar11@gmail.com
5	Abdoulaye TRAORE	USTTB	Chef Division Infrastructures	66 68 50 98	traoreabdoulaye113@yahoo.com
6	Mme LY Fatoumata KANE	Cellule OMVS Mali	Coordinatrice	76 41 06 51	kane-fatoumata19@gmail.com
7	Cheick A.K. SAMAKE	Cellule OMVS Mali	Comptable/PGIRE	76 22 39	hamadoudao@hotmail.com
8	Hamadou DAO	Cellule OMVS Mali	Expert Energie	67 19 07 67	
9	Younouss DIALLO	Cellule OMVS Mali	ENIC	66 78 55 77	soroyou@gmail.com